ANTISÉMITISME MONDIAL : UNE ATTAQUE SUR L'ÉGALITÉ, LES DROITS DE L'HOMME ET LE DROIT INTERNATIONAL

Irwin Cotler est un député canadien et professeur de droit (Emeritus) à l'Université McGill. Ancien Ministre de la Justice et Procureur général du Canada, il est co-fondateur de l'ICCA avec le député britannique John Mann.

RÉSUMÉ

La thèse sous-jacente de cet essai suggère que nous observons aujourd'hui un ancient/nouvel antisémitisme montant sophistiqué, mondial, virulent et même mortel, rappelant l'atmosphère des années 1930, et sans pareil ni précédent depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Le nouvel antijudaïsme ressemble à l'antisémitisme traditionnel, tout en étant différent. Il trouve sa première expression juridique et même institutionnelle dans la résolution des Nations Unies qui assimilait le sionisme et le racisme, ce qui selon le regretté sénateur américain Daniel Moynihan « donnait à l'abomination de l'antisémitisme l'apparence d'une sanction légale internationale, » mais il va bien au-delà. Il faut presque inventer des néologismes pour définir cette nouvelle forme d'antisémitisme; on peut l'identifier en adoptant une perspective juridique internationale axée sur les droits à l'égalité et l'anti-discrimination.

En bref, l'antisémitisme classique ou traditionnel est la discrimination à l'endroit des Juifs, la négation ou la violation de leur droit de vivre en tant que membres égaux de la société au sein de laquelle ils habitent. Le nouvel antisémitisme est la discrimination envers le peuple juif, la négation ou la violation de son droit de vivre en tant que membre égal de la famille des nations, Israël étant considéré comme le « Juif collectif parmi les nations ».

Faisant observer les croisements complexes entre l'ancien et le nouvel antisémitisme, Per Ahlmark, ancien dirigeant du Parti libéral suédois et vice-premier ministre de la Suède, a fait cette constatation perspicace :

> *Comparativement aux attaques précédentes contre les Juifs, ce [nouvel antisémitisme] est moins souvent dirigé contre des individus. Il cible le Juif collectif, l'État d'Israël, ce qui déclenche une réaction en chaîne d'agressions contre des individus et des institutions juives... Dans le passé, la plupart des antisémites dangereux étaient ceux qui voulaient rendre le monde Judenrein, « libre de Juifs ». Aujourd'hui, les plus dangereux pourraient être ceux qui veulent rendre le monde Judenstaatrein, « libre d'un État juif ».*

Certes, c'est cette pandémie d'antisémitisme, comme on l'a appelée, qui a causé le Professeur Elie Wiesel, récipiendaire du prix Nobel, survivant de l'Holocauste, et érudit, normalement porté aux euphémismes, à remarquer récemment :

> *[J'aimerais] vous faire part du sentiment d'urgence que l'antisémitisme éveille en nous et nous impose. Je dois vous avouer que je ne me suis pas senti comme je me sens maintenant depuis 1945. Je pense que nous avons des raisons d'être inquiets et même d'avoir peur... Le moment est venu de mobiliser les efforts de l'humanité entière.*

C'est cette intensification et cette montée récente de l'antisémitisme, trouvant son expression dans la remaque d'Elie Wiesel et celle de Per Ahlmark, et dramatisée par la plus forte incidence d'attaques sur les Juifs et sur les institutions juives religieuses, éducationnelles et communautaires en Europe, qui a rassemblé 125 députés provenant de plus de 40 pays pour la conférence historique en février 2009 à Londres marquant les débuts de la Coalition Inter-Parlementaire pour la Lutte contre l'Antisémitisme (the Inter-Parliamentary Coalition for Combating Antisemitism). La Conférence a adopté la

Déclaration de Londres sur la lutte contre l'antisémitisme, laquelle je recommande à tous les députés, au public canadien et à la communauté internationale comme étant l'un des modèles les plus importants que l'on détienne pour comprendre et effectivement combattre l'antisémitisme.

Tel que la Déclaration de Londres de la conférence de l'ICCA l'affirme :

> *Nous sommes alarmés par la résurrection du vieux langage de préjudice et ses manifestations modernes — en rhétorique et en action politique — contre les Juifs, les croyances et pratiques juives et l'État d'Israël.*

Laissez-moi résumer ici 6 indicateurs ou manifestations de l'ancien/nouvel anti-judaïsme qui ont pu servir de motivation pour ce sentiment d'urgence, sinon d'extrême urgence, à propos de l'antisémitisme, ce qui sous-tendait la Déclaration de Londres et l'organisation de cette seconde Conférence internationale.

Deux importantes mises en garde sous-tendent mon analyse. Premièrement, aucun des indicateurs ne vise à suggérer qu'Israël est en quelque sorte au-dessus de la loi ou qu'il ne doit pas être tenu responsable de toute enfreinte à la loi. Au contraire, Israël, au même titre que n'importe quel autre État, doit être tenu responsable de toute violation du droit international ou des droits de la personne. Le peuple juif n'a droit à aucune protection spéciale ni de préférence en raison du caractère unique des souffrances qu'il a subies.

Deuxièmement, je ne fais pas allusion aux critiques, même sérieuses, de la politique israélienne ou de l'idéologie sioniste, bien que certaines soient parfois désagréables et offensantes. Le contraire est également vrai : les observateurs antisémites ne peuvent s'abriter derrière l'argument disculpatoire : « Si je critique Israël, je vais me faire traiter d'antisémite ». Comme l'a dit le chroniqueur Thomas Friedman du *New York Times* :

> *« Critiquer Israël n'est pas antisémite et prétendre le contraire serait odieux. Mais faire d'Israël la cible de l'opprobre et des sanctions internationales, hors de toute proportion avec quelque autre pays du Moyen-Orient, c'est de l'antisémitisme et il serait malhonnête de ne pas le dire ».*

Tournons-nous donc maintenant vers 6 indicateurs de l'ancien/nouvel antisémitisme. Le premier indicateur, et la forme la plus dangereuse de l'antijudaïsme, est ce que j'appellerais l'antisémitisme génocidaire. Je n'emploie pas ces termes à la légère ni facilement; j'utilise plutôt cette expression au sens juridique que lui confère la Convention sur le génocide. Si l'antisémitisme est la plus ancienne des haines et le génocide, le plus horrible des crimes, la convergence de cette intention génocidaire ancrée dans l'idéologie antisémite devient donc la plus toxique des combinaisons.

Il existe trois manifestations de cet antisémitisme génocidaire. La première est l'antisémitisme génocidaire sanctionné, pour ne pas dire orchestré, par l'État, celui préconisé par Ahmadinejad, en Iran. Cette intention est illustrée de manière encore plus spectaculaire par le défilé dans les rues de Téhéran d'un missile Shihab-3 recouvert d'une bannière proclamant « Effaçons Israël de la carte du monde » et par la diabolisation de l'État d'Israël, traité de « tumeur cancéreuse qui doit être extirpée », et du peuple juif, présenté comme « l'incarnation du mal », mettant en garde les musulmans qui reconnaissent l'existence d'Israël qu'ils « brûleront dans l'Umma de l'Islam », reniant l'Holocauste Nazi en même temps d'en inciter une nouvelle version.

Une deuxième manifestation de cet antisémitisme génocidaire se trouve dans les conventions et les chartes, les plateformes et les politiques des mouvements et milices terroristes comme le Hamas, le Jihad islamique, le Hezbollah et al-Qaïda qui, non seulement appellent à la destruction d'Israël et au meurtre de Juifs où qu'ils soient, mais exhortent également leurs partisans à perpétrer des actes de terreur pour atteindre cet objectif.

La troisième manifestation de cet antisémitisme génocidaire est la publication de fatwas religieuses ou d'ordres exécutoires, en vertu desquels les appels au génocide lancés dans les mosquées et dans les médias deviennent des obligations religieuses, et qui qualifient les Juifs et le judaïsme d'ennemis perfides de l'Islam. Israël émerge non seulement comme le Juif collectif parmi les nations, mais comme le Salman Rushdie parmi les nations.

En un mot, Israël est le seul État, et les Juifs sont le seul peuple au monde, à être la cible de menaces génocidaires de la part d'instances gouvernementales, et de groupes terroristes ou de radicaux religieux, tout en étant accusés, dans une inversion cruelle de l'Holocauste, de génocide.

Ceci nous mène au second indicateur — l'antisémitisme politique — la dénégation des droits fondamentaux au peuple juif, et seulement au peuple juif.

En d'autres termes, si l'antisémitisme génocidaire est un appel public ou une incitation à la destruction d'Israël, l'antisémitisme politique est la dénégation du droit à l'existence même d'Israël, ou la dénégation du droit à l'auto-détermination du peuple juif, sinon la dénégation même du peuple juif.

Cet essai portera, de manière abrégée, sur seulement deux manifestations de ce phénomène.

La première est la négation du droit à l'auto-détermination du peuple juif. Comme l'affirme Martin Luther King Jr. :

« Cela équivaut à refuser aux Juifs le droit à l'autodétermination, ce même droit que nous accordons aux nations africaines et à tous les autres peuples de la planète. Bref, c'est de l'antisémitisme ».

La seconde forme d'antisémitisme politique est la négation de la légitimité, voire de l'existence, de l'État d'Israël. Tout comme l'antisémitisme classique était ancré dans la négation de la légitimité de la religion juive, le nouvel antijudaïsme est ancré dans la négation de la légitimité des Juifs en tant que peuple, incarné par l'État juif, Israël, comme la patrie du peuple juif, ou effectivement, leur droit même d'être un peuple.

L'éminent juriste et spécialiste de l'antisémitisme, Anthony Julius, un autre commentateur modéré dans sa caractérisation et dans sa critique de l'antisémitisme — résume ce second indicateur d'antisémitisme politique ainsi : *Affirmer que l'existence même d'Israël est sans légitimité et envisager avec impassibilité la tragédie certaine de son démantèlement [...] équivaut à souscrire — consciemment ou non et nonobstant toutes les protestations du contraire — à une forme d'antisémitisme similaire, dans son ampleur et ses conséquences, au traitement déjà infligé aux Juifs.*

Ce qui m'amène à un troisième indicateur de l'antisémitisme. Je réfère à l'antisémitisme idéologique — ou l'antisémitisme blanchi sous le prétexte de la lutte contre le racisme. En fait, il peut même servir de base « idéologique » aux deux premiers indicateurs, bien que ces derniers soient déjà suffisamment nocifs et pernicieux par eux-mêmes.

En l'instance, l'antisémitisme idéologique trouve son expression non pas dans la condamnation génocidaire des Juifs et d'Israël ni dans la négation manifeste du droit du peuple juif et d'Israël à l'existence. L'antisémitisme idéologique se distingue plutôt comme étant intimement lié à la lutte contre le racisme. En effet, il s'exerce sous l'égide des Nations Unies et de la lutte internationale contre le racisme.

Il en existe deux manifestations et elles possèdent une dimension canadienne particulière.

La première n'est pas « simplement » l'accusation d'Israël comme étant un état pratiquant l'apartheid — le genre de rhétorique qui est si bien en vue sur les campus canadiens — mais implique l'appel au démantèlement d'Israël parce qu'il est un état d'apartheid, où l'apartheid est défini comme un crime contre l'humanité en vertu du droit international.

Comme on a pu le constater lors du festival de haine, auquel j'ai personnellement assisté, à la Conférence mondiale sur le racisme à Durban en 2001, cette accusation n'est pas « limitée au boycott, au désinvestissement, aux sanctions. » Plutôt, c'est un appel au démantèlement de l'État d'Israël sur la base qu'il est un état pratiquant l'apartheid.

La seconde manifestation de l'antisémitisme idéologique implique la caractérisation d'Israël non seulement comme un état pratiquant l'apartheid devant être démantelé dans le cadre de la lutte contre le racisme, mais un état Nazi, source de tous les maux, et donc l'appel au démantèlement n'est pas seulement exhortatoire mais impératif ; comment un état Nazi pratiquant l'apartheid peut-il faire partie de la communauté internationale ? Par conséquent, tous les partisans de cet état Nazi d'apartheid sont considérés comme des collaborateurs dans une conspiration internationale, qui a un effect intimidant et étouffant pour les étudiants sur les campus canadiens.

La quatrième manifestation est l'antisémitisme légalisé. Si l'antisémitisme idéologique cherche à se fondre sous la bannière de l'anti-racisme, l'antisémitisme légalisé n'en est pas moins sophistiqué ou insidieux. Cet antisémitisme se cache derrière la bannière des droits de la personne, invoque l'autorité du droit international et agit sous l'égide de l'ONU — toutes des choses dont les Canadiens se soucient et auxquelles ils adhèrent à juste titre — d'où la dynamique de blanchissage.

En un mot, dans une parfaite inversion des droits de la personne, de la sémantique et du droit, la condamnation d'Israël et du peuple juif à un traitement différent et discriminatoire au plan international est « légalisé ».

Un des nombreux exemples de cette discrimination de laquelle j'ai parlé : le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a le mandat de promouvoir et de protéger les droits de l'homme conformément à la Charte des Nations Unies et à son principe « d'égalité pour tous les états, grands et petits. » Par contre, 80 % des résolutions passées par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies ont condamné un état membre dans l'arène internationale. Appellons-le X ; mais c'est Israël. Pourtant il est condamné plus de tous les autres États combinés.

Mais plus important encore, les principaux violateurs des droits de l'homme de nos temps jouissent d'une parfaite immunité, sans résolution contre l'Iran ou contre le Soudan — et on peut continuer la liste — ce qui favorise une culture de l'impunité en mettant en exergue un État membre pour un traitement discriminatoire et différentiel, un déni évident de l'égalité devant la loi, et le refus également de la protection des victimes des principaux violateurs des droits de l'homme.

On pourrait ajouter que sur l'ordre du jour de chaque session du Conseil de droits de l'homme des Nations Unies se trouve un point permanent numéro 7 intitulé « violations par Israël des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés. » Le point 8 de l'ordre du jour parle de « violations des droits humains dans le reste du monde. C'est une situation comme Alice aux pays des merveilles, où un état est mis en exergue pour accusation avant même le début des audiences.

Le cinquième indicateur est l'incidence croissante des boycotts et désinvestissements par les universitaires, les universités et les syndicats — qui a pour en effet en pratique, sinon en intention — la mise en exergue d'Israël, des Juifs israéliens et des défendeurs d'Israël pour l'opprobre et l'exclusion sélectives. En effet, ce qui a débuté comme un phénomène du Royaume-Uni est maintenant devenu un phénomème mondial — les universités, les organismes et les syndicats de l'Afrique du Sud au Canada, de la Norvège aux États-Unis, et de la Turquie à l'Italie — passent du boycott de biens israéliens à des restrictions et des interdictions au sujet des universitaires israéliens. Tel qu'il a été rapporté par l'Enquête parlementaire sur l'antisémitisme du Royaume-Uni :

> *« La mise en exergue d'Israël est inquiétante. Les boycotts n'ont pas été suggérés contre d'autres pays... Le discours autour du débat sur le boycott est aussi inquiétant, puisqu'il est passé au-delà d'une critique raisonnable à une diabolisation anti-Semite d'Israël. »*

Le député travailliste John Mann, président du Groupe parlementaire multipartis contre l'antisémitisme, a souligné le caractère discriminatoire de la motion contre les Juifs britanniques :

> *« les boycotts ne font rien pour amener la paix et la réconciliation dans le Moyen-Orient mais isole et victimise les étudiants et les universitaires juifs, et leurs associés, sur les campus universitaires ».*

Je voudrais maintenant discuter du sixième indicateur, celui du mensonge qui ne meurt pas. Je fais ici référence au « Protocoles des Sages de Sion. » Depuis plus de cent ans, le monde a été imprégné de le libelle de groupe le plus tenace, persistante et pernicieuse de l'histoire, connu sous le nom des protocoles « des Sages de Sion », la fausseté du régime tsariste qui a proclamé un complot internationale juif visant la domination mondiale et qui les responsabilise de tous les maux du monde.

Aujourd'hui, le mensonge qui ne veut pas mourir sous-tend la pensée et les incitations outrageuses de complot mondial, ciblant tout d'abord les Juifs et ensuite « le complot sioniste international » en Israël. Je ne donnerai que quelques exemples, mais cet indicateur seul est un phénomène inquiétant, représentatif du nouvel antisémitisme.

Les Juifs sont accusés d'être derrière les attaques du 11 septembre — qu'ils avaient eu vent de ces attaques et qu'ils ont pu quitter l'immeuble ; que les médecins juifs sont responsables de l'infection de Palestiniens avec le virus du SIDA ; que les scientifiques juifs sont responsables de la propagation de la grippe aviaire ; qu'un astronaute juif est responsable de l'explosion de la navette spatiale Columbia; que les Juifs sont derrière la publication des caricatures danoises, et le salissage de l'Islam par le pape ; que les juifs sont responsables de la guerre en Iraq ; que les génocides comme celui de Darfur sont orchestrés par les Juifs. Et la liste continue.

Il ne fallut pas longtemps avant que ce même patrimoine diffamatoire sur les Juifs soit transféré à Israël — au complot sioniste international — qui accuse Israël et les sionistes pour toutes les choses mentionnées plus haut jadis attribuées aux Juifs. Permettez-moi de partager avec vous quelques exemples récents dans la seule dernière année, en commençant par la résurrection du libelle de sang contemporain.

Il y avait un article diffamatoire dans le quotidien le plus populaire de Suède, l'Aftonbladet, qui estimait que les Juifs, dans ce cas des Israéliens, kidnappaient des Palestiniens dans le cadre d'un complot avec des rabbins américains, et les tuaient afin de voler leurs organes pour fins de transplantation. Et puisque les mensonges voyagent rapidement, ce libelle a fait son chemin dans le monde et a trouvé son expression dans les médias au Canada.

Des quotidiens à grand tirage tels que *Al Watan* au Qatar et A*l-Quds Al — Arabi* ont manipulé impunément l'épidémie de la grippe aviaire — qui a causé une telle appréhension partout dans le monde et ici au Canada — afin de diaboliser Israël et ses dirigeants en les accusant de l'éclosion de la grippe aviaire.

Le quotidien hollandais, *De Telegraaf*, a écrit que les pandémies de grippe étaient un complot juif international pour réduire la population mondiale, ce qui rappelle un autre libelle de sang classique, celui des Juifs « empoisonneurs des puits internationaux. »

La télévision du Moyen-Orient a aussi présenté leur propre « nouvelle exclusive », atteignant la population musulmane partout dans le monde et ici au Canada, que les médecins israéliens mènent des expériences de genre Nazi sur les prisonniers palestiniens et qu'Israël infecte délibérément les Palestiniens avec le virus du SIDA ; que les Israéliens laissent courir des rats géants afin qu'ils attaquent les Palestiniens, et qu'ils brûlent les yeux des Palestiniens avec des fer chauds.

Un point de conclusion : on me demande souvent : Pourquoi une conférence ou une enquête pour lutter contre l'antisémitisme ? N'y a t'il pas d'autres formes de haine et de discrimination qui méritent d'être étudiées ?

Oui, bien sûr. En effet, lorsque j'étais Ministre de la Justice et Procureur général du Canada, j'ai fait émettre une initiative de justice nationale visant à combattre le racisme et la haine. Le gouvernement a à son tour émis un plan d'action national contre le racisme. Il est clair que la haine et le racisme doivent être combattus dans toutes

leurs formes et manifestations, mais six considérations viennent justifier la lutte contre la haine antisémite, lesquelles je vais mentionner ici brièvement.

Tout d'abord, nous avons affaire non seulement avec la forme de haine la plus ancienne et durable — une qui présente différentes mutations avec le temps — mais qui a produit une souffrance catastrophique, non seulement pour les Juifs, mais aussi pour tous ceux qui s'enveloppent dans l'antisémitisme.

Deuxièmement, l'antisémitisme est la seule forme de racisme — ou de haine — qui possède une dimension mondiale — la mondialisation de la haine, tel que Denis MacShane la qualifie. Simplement dit, il n'y a aucune autre minorité vulnérable qui est la cible mondiale d'un virus raciste, et ce virus, par association, et comme l'établit la Déclaration de Londres, propage non seulement la haine contre les Juifs, mais la haine contre Israël en tant que Juif parmi les nations.

La troisième caractéristique qui distingue la haine envers les Juifs est que cette espèce de racisme connue sous le nom d'antisémitisme est la seule manifestation d'incitation sanctionnée et orchestrée par l'état. Quatrièmement, il n'y a pas d'autre racisme qui soit blanchi sous la l'autorité des Nations Unies et de la lutte contre le racisme. Ce qui rend l'antisémitisme sophistiqué et insidieux est qu'il utilise le langage des droits de l'homme, le contexte du droit international, et l'autorité des Nations Unies pour couvrir cette espèce de haine – et qui a enregistré l'incidence la plus élevée d'attaques antisémites en 2009 dans différents pays tels le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède et le Canada.

Cinquièmement, il y a eu une montée dramatique des attaque antisémites sur la propriété des Juifs et sur les institutions éducationnelles et communautaires juives — ce qui a été appellé une pandémie de haine. Finalement, nous pouvons constater une résurrection de tous les libelles de l'antisémitisme classique — le libelle de sang, le libelle de complot, le libelle économique, le libelle de l'empoisonnement des puits, le libelle des Protocoles, le double sens cruel du libelle Nazi (nier l'Holocauste tout en accusant les Juifs d'agir comme des Nazis) et l'invocation concurrente et parallèle de ces libelles non seulement contre les Juifs mais contre l'état juif.

En conclusion, ce texte a tenté de résumer six indicateurs de l'ancient/nouvel antisémitismes — et la singularité de cette haine — et il y a six autres indicateurs dans une version plus longue de ce texte publié ailleurs, qui sous-tendent, et ont requis, l'établissement de la Coalition interparlementaire pour lutter contre l'antisémitisme.

Tel que John Mann, Président de la coalition multipartis du Royaume-Uni pour combattre l'antisémitisme, l'a déclaré, à l'occasion de la creation de l'ICCA :

> *« Nous sommes ici parce que l'antisémitisme est à la hausse. On se doit de le combattre et en tant que députés nous sommes disposés à mener la lutte. Les communautés juives à travers le monde devraient savoir qu'elles ne sont pas seules… Nous sommes fiers d'être accompagnés de leaders nationaux à travers le spectre politique, qui sont unis et prêts à confronter cette ancienne haine dans un nouveau contexte. »*

Le temps est venu non seulement de sonner l'alarme — pour les raisons mentionnées dans ce texte — mais d'agir. Car l'histoire nous l'a trop bien démontré : ça commence par les Juifs, mais ça ne s'arrête jamais à eux.